

AE Allianz Global Equity

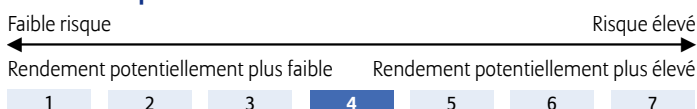
I. Informations sur AE Allianz Global Equity

Ce fonds d'investissement interne de la branche 23 est commercialisé par Allianz Benelux s.a. dans les produits Allianz Excellence et Allianz Excellence Plan. Le document d'informations clés, le document d'informations précontractuelles supplémentaires et le document d'informations spécifiques de ce fonds sont disponibles gratuitement chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be.

Politique d'investissement

Les avoirs du fonds d'investissement interne sont investis à 100% dans le compartiment **Allianz Global Equity** (fonds) de la Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) de droit luxembourgeois **Allianz Global Investors Fund**. La politique d'investissement du fonds vise à accroître le capital à long terme en investissant sur les marchés d'actions internationaux, tout en ciblant en particulier les valeurs pour lesquelles le gestionnaire financier estime avoir un potentiel de croissance des bénéfices supérieur à la moyenne et/ou présenter des valorisations attrayantes. Dans le but de générer un rendement supplémentaire, le gestionnaire financier peut également contracter des risques de change distincts sur les devises des États membres de l'OCDE, quand bien même le fonds ne détiendrait aucun actif libellé dans lesdites devises.

Classe de risque



Durée conseillée

10 ans

Date de création

17/03/2014

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce fonds par rapport à d'autres. Cette donnée est historique et ne constitue pas une indication fiable pour le futur. Le fonds investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes. La volatilité des actions présentes dans le fonds peut engendrer des pertes non seulement sur l'évolution des cours mais également des devises étrangères s'agissant d'un fonds mondial.

Performance (%)¹

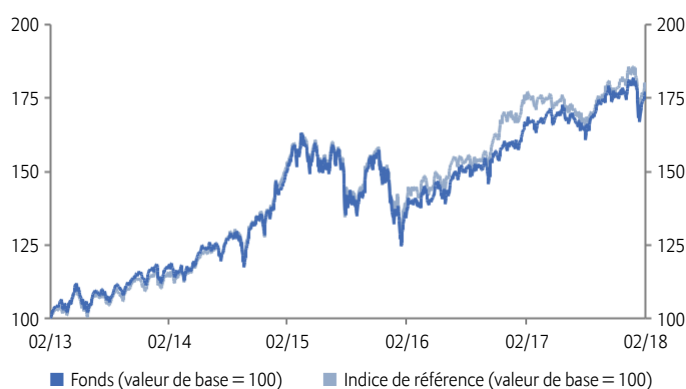
	Depuis 1/1	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	3 ans p.a.	5 ans	5 ans p.a.	2013	2014	2015	2016	2017	VNI
Fonds	0,50	-0,81	0,50	7,36	6,57	15,56	4,94	-	-	-	-	9,78	3,69	11,91	37,95 €
Indice de référence	-0,64	-2,09	-0,01	6,12	2,25	16,48	5,22	-	-	-	-	10,42	10,73	7,51	

II. Informations sur Allianz Global Equity - EUR

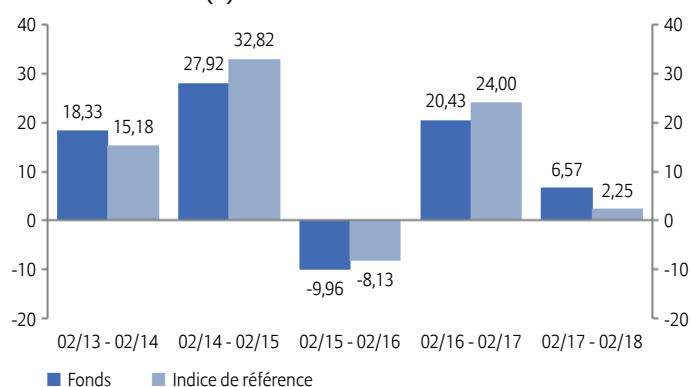
Performance (%)²

	5 ans	5 ans p.a.	2013	2014
Fonds	77,11	12,11	23,28	17,06
Indice de référence	78,19	12,25	21,20	19,50

Evolution VNI sur 5 ans²



Performance annuelle (%)²



Indicateurs de risque/return

	3 ans	5 ans
Active Return (%)	0,16	-0,14
Alpha (%)	-0,03	-0,10
Bêta	1,13	1,10
Coefficient de corrélation	0,95	0,95
Ratio d'information	0,04	-0,04
Ratio de Sharpe	0,43	1,05
Ratio de Treynor	0,05	0,11
Tracking error (%)	4,44	3,89
Volatilité (%)	13,25	11,67

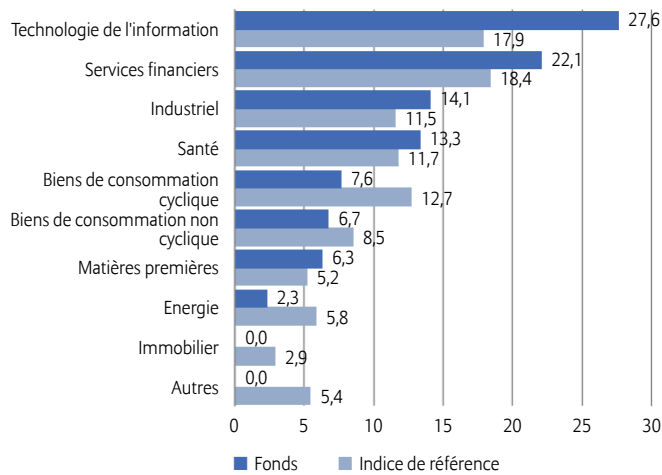
Notation Morningstar™ Allianz Global Equity - EUR



Rating sur une échelle de 1 à 5 au 31/01/2018. Morningstar évalue les fonds d'investissement sur base des performances, moyenne pondérée sur 3, 5 et 10 ans. Les fonds d'investissement sont ensuite classés au sein de leur catégorie Morningstar selon leur rapport risque-rendement. Les 10 pourcent les mieux classés se voient récompensés de 5 étoiles, les 10 pourcent les plus bas du classement reçoivent 1 étoile.

Structure du portefeuille

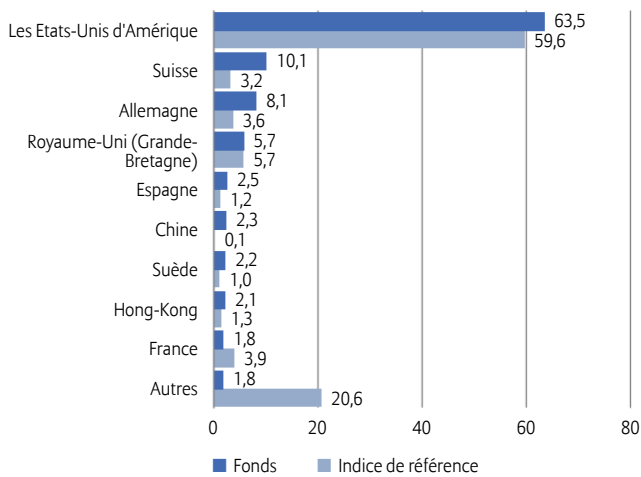
Répartition sectorielle (%)



Principaux titres (en % de la valeur de marché)

ALLIANZ GLB SM CAP EQ-IT	3,67
MICROSOFT CORP	3,50
ACCENTURE PLC-CL A	2,98
UNITEDHEALTH GROUP INC	2,98
SCHWAB (CHARLES) CORP	2,88
UBS GROUP AG-REG	2,88
ABBVIE INC	2,61
VISA INC-CLASS A SHARES	2,46
PRUDENTIAL PLC	2,30
AMERICAN EXPRESS CO	2,29
Total	28,55

Répartition géographique (%)



Opportunités

- + Haut potentiel de performance à long terme sur les actions.
- + Possibilité de gain de change pour les catégories d'actions non couvertes.
- + Large diversification parmi un grand nombre de titres.
- + Possibilité de rendements supplémentaires via l'analyse de titres individuels et une gestion active.

Risques

- Actions fort volatiles, risque de pertes. La volatilité de la valeur unitaire du fonds peut fortement augmenter.
- Possibilité de perte de change pour les catégories d'actions non couvertes.
- Potentiel limité du rendement de titres individuels.
- Succès non garanti de l'analyse des titres individuels et de la gestion active.

Informations clés du fonds sous-jacent

Indice de référence	MSCI World Total Return (Net)
Société de gestion	Allianz Global Investors GmbH
Date de création	04/06/2007



Gestionnaire de fonds

Lucy MacDonald
(depuis le 04/06/2007)

Commentaire du gestionnaire

En février, l'essentiel de la performance du portefeuille a été soutenu par la sélection de titres au sein des secteurs des biens de consommation de base et des biens de consommation discrétionnaire, et plus particulièrement par le rebond d'Adidas, Booking Holdings et Estée Lauder. Dans un mouvement qui marque une rupture par rapport à la tendance observée l'année dernière, la sélection de titres au sein du secteur informatique a pénalisé la performance. Dans une certaine mesure, ce repli illustre le niveau élevé atteint par les valorisations dans le secteur, quoique les positions du portefeuille en dehors de l'indice de référence sur des titres tels que Tencent ont également coûté de la performance. En revanche, tandis que la baisse des cours du pétrole a pénalisé le secteur de l'énergie en février, les positions du portefeuille ont nettement mieux résisté que l'indice de référence. S&P Global a généré la meilleure contribution à la performance au cours de la période, à la suite de l'annonce de résultats robustes au quatrième trimestre. Booking Holdings a également bien performé. L'entreprise de services de réservation de voyages, anciennement connue sous la dénomination de Priceline, a battu ses prévisions précédemment revues à la baisse pour le quatrième trimestre. Cette progression a été soutenue par l'amélioration des revenus publicitaires, ainsi que par le report de nouvelles dépenses opérationnelles. Sur un plan plus négatif, la performance du portefeuille a été principalement pénalisée par EOG. Cependant, l'entreprise, active sur le segment de l'exploration et de la production pétrolière (E&P) a publié des résultats très robustes au quatrième trimestre. Nielsen a également sous-performé. Ce spécialiste des notations et de la recherche de marché a souffert à la suite d'une nouvelle déception sur le front de ses résultats trimestriels, les bénéfiques étant ressortis 0,5% en deçà des prévisions. En outre, l'entreprise n'est parvenue à afficher des BPA conformes aux anticipations qu'après ajustement de la baisse anticipée du taux d'imposition. Toutefois, nous restons confiants quant à la viabilité à long terme de la thèse d'investissement, tandis que la valorisation reste attrayante.

Remarques importantes

- Le document d'informations clés, le document d'informations précontractuelles supplémentaires, le document d'informations spécifiques, les conditions générales, le règlement de gestion et le dernier rapport mensuel sont gratuitement disponibles chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be sous Documents. Lisez-les attentivement.
- Aucun montant minimum de versement n'est exigé par fonds. Le versement initial sur le contrat Allianz Excellence doit être au moins égal à 25.000 euros. Vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.500 euros. Les versements planifiés sur le contrat Allianz Excellence Plan doit être au moins égal à 1.200 euros par an, 600 euros par semestre, 300 euros par trimestre ou 100 euros par mois et vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.250 euros. La durée est libre avec un minimum de 5 ans. Le contrat peut être sans terme.
- Allianz ne garantit pas le remboursement du capital, ni la valeur et l'évolution des unités. Le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance.
- La valeur des unités peut être consultée sur www.allianz.be sous Valeurs d'inventaire et calcul du rendement/Fonds d'investissement (Branche 23) et dans l'Echo et De Tijd.
- Le droit belge est applicable et l'Etat d'origine de la compagnie d'assurances est la Belgique.
- Sans préjudice de la possibilité d'intenter une action en justice, vous pouvez adresser toute plainte au sujet du contrat à :
 - l'Ombudsman des Assurances, Square de Meeûs 35 à 1000 Bruxelles, tél. : 02/547.58.71, fax : 02/547.59.75, info@ombudsman.as,
 - Allianz Benelux s.a. par mail à plaintes@allianz.be ou par fax au 02/214.61.71 ou par lettre à Allianz Benelux s.a., 10RSGJ, Rue de Laeken 35 à 1000 Bruxelles.

¹ Les frais directement imputés au fonds sont inclus dans la valeur nette d'inventaire (VNI) ainsi que dans la performance. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

² Les rendements ont été calculés sur base des performances réalisées par le fonds sous-jacent, après déduction des frais de gestion imputés au contrat. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Le fonds dans lequel le fonds d'investissement interne investit, est géré par Allianz Global Investors GmbH, UK Branch, société de Gestion de Portefeuille agréée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht. GmbH aux capitaux propres de 49.900.700 €. HRB (registre de commerce) 9340 - Frankfurt am Main. 199 Bishopsgate, London EC2M 3TY, Royaume-Uni – Tél. : +44 20 7859 9000. www.allianzgi.com

